



*Observatoire Population et Développement
pour le Suivi du Dividende Démographique*

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail



MINISTÈRE DU PLAN
ET DU DÉVELOPPEMENT

JEUNESSE, DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE ET MARCHE DU TRAVAIL EN CÔTE D'IVOIRE

Plus de 35% du PIB de la Côte d'Ivoire pour combler le déficit des jeunes engendré par le chômage et la précarité des emplois »



JEUNESSE, DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE ET MARCHÉ DU TRAVAIL EN CÔTE D'IVOIRE

« Plus de 35% du PIB de la Côte d'Ivoire pour combler le déficit des jeunes engendré par le chômage et la précarité des emplois »

Le continent africain connaît, depuis plusieurs décennies, une poussée démographique très rapide et abrite la population la plus jeune au monde. Les individus âgés de 15 à 24 ans représentent plus de 20% de sa population et leur effectif est projeté à plus de 400 millions en 2050, soit plus du double du nombre actuel. Un tel profil démographique peut constituer une ressource inestimable pour une croissance soutenue si le potentiel qu'il engendre en termes de dividende démographique est pleinement exploité. Cependant, un tel Dividende ne peut être atteint que si les compétences acquises sont mises en valeur et traduites en activités productives.

Toutefois, dans la plupart des pays Africains, l'accroissement rapide et régulier de la population en âge de travailler a coïncidé avec une relative incapacité de leurs économies à fournir des emplois en nombre suffisant. Les jeunes ont d'énormes difficultés à s'intégrer dans le marché du travail, ce qui a de lourdes conséquences, d'abord sur leur bien être personnel et ensuite sur l'économie de ces pays. En effet, si de nombreux jeunes ne peuvent pas trouver un emploi productif et stable capable de leur fournir un revenu suffisant pour les sortir de la dépendance, l'explosion démographique de cette tranche de la population pourrait nuire à la croissance économique mais également à la stabilité politique et sociale.

La population de la Côte d'Ivoire est passée de 4 millions d'habitants en 1960 à 22,7 millions d'hommes et de femmes en 2014. Sa structure démontre que 4 individus sur 5 ont moins de 35 ans et que les moins de 5 ans représentent à eux seuls 16% de la population (RGPH, 2014). Une telle structure démographique justifie le fait que la lutte contre le chômage et la création d'emplois décents, surtout pour les jeunes, demeure l'un des grands défis du gouvernement ivoirien. Cependant, malgré les nombreux instruments de politiques mis en place et en dépit des nombreux efforts consentis et de l'engagement politique, la Côte d'Ivoire, même avec l'un des taux de chômage les plus faibles d'Afrique subsaharienne (5% en Côte d'Ivoire, contre 8% en Afrique Subsaharienne), connaît une augmentation du nombre de jeunes inactifs et la pleine croissance de son secteur informel. A cet égard, le présent policy a pour objectif d'analyser, à partir des résultats de l'approche des Comptes de Transferts Nationaux (NTA), le marché du travail ivoirien, en mettant un accent particulier sur la situation des jeunes ivoiriens.

À partir de 2011, la Côte d'Ivoire s'est mise en situation de créer les conditions de reconstruction et de reprise économique vigoureuse. Le taux de croissance de son PIB s'est établi à 9% en moyenne en 2012 et 2013 et s'est accompagné

d'une augmentation importante du PIB par tête et de la création de nombreux emplois. Cependant, ceux-ci restent insuffisants pour absorber la majorité des jeunes chômeurs, en raison notamment d'une forte croissance démographique. La population en âge de travailler représente 62,8% de la population. Elle vit majoritairement en milieu urbain (52,8% dont 21,1% à Abidjan), est composée de personnes relativement jeunes (63,1% ont au plus 35 ans) et de personnes faiblement instruites (73,1% ont au plus le niveau primaire). Elle se décompose en main d'œuvre et en population hors main d'œuvre. La main-d'œuvre comprend les personnes en emploi et les personnes au chômage. Cette main-d'œuvre est estimée à 55,4% de la population en âge de travailler en février 2015, soit environ 8 040 947 personnes.



Elle est dominée par les hommes (60,1%), est peu qualifiée (73,5% ont au plus le niveau primaire), vit pour la plupart en milieu rural (46,3%), et est composée essentiellement de personnes dont l'âge est compris entre 14 et 35 ans (57,4%). La population hors main-d'œuvre représente 44,6% de la population en âge de travailler. La population hors main-d'œuvre est principalement composée de personnes au travail (mais pas en emploi), mais comprend aussi bien la main d'œuvre potentielle que les autres individus hors main d'œuvre. La main d'œuvre en Côte d'Ivoire est estimée à quelques 8 millions de personnes, soit un peu plus de la moitié de la population en âge de travailler. Parmi ces personnes, la quasi-totalité (95 %) est en emploi contre 5 % de chômeurs (Plan National de Développement : PND-2016-2020).

Ce taux de chômage relativement faible s'explique par le fait que la question de la création d'emploi demeure une préoccupation majeure dans le cadre de la politique économique

ivoirien. A cet égard, d'importants programmes et projets pour résorber le chômage, surtout celui des jeunes ont été mis en œuvre. Il s'agit notamment du Programme d'Aide à l'Embauche (PAE), du Programme spécial de requalification et de mise en adéquation emploi-formation, du Programme d'Appui à l'Amélioration de l'Employabilité et l'insertion des jeunes diplômés de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur (PAAEIJ), du Projet Emploi Jeune et de Développement de Compétence (PEJEDEC) et du C2D Emploi. L'assainissement du cadre macroéconomique et les différentes réformes mises en œuvre ont également permis la création de 376 157 d'emplois sur la période de 2011 à 2015, dont 300 000 emplois dans le secteur moderne. Il est également noté sur la même période, une augmentation de 645 011 de la population en emploi et une augmentation de 922 133 de la population en emploi salarié, soit une progression de la part de l'emploi salarié de plus de 10 points (de 26% à 36,6%).

Pour ce qui est du chômage, la dernière enquête sur le niveau de vie des ménages (2015) a confirmé une baisse du niveau global du chômage par rapport à celui indiqué par l'enquête emploi (2013), soit une différence de 1 point (6,9 % contre 5,5 %). A première vue, le chômage est assez contenu dans le pays, cependant l'examen de la structure de l'emploi montre que le secteur formel n'absorbe que 8 % de cette population. La Côte d'Ivoire étant un pays d'essence agricole, la part de cette branche d'activité dans la main d'œuvre hors administrative publique est de 44 %. Il ressort que les emplois durables et décents ne sont pas les plus nombreux au niveau de la population en emploi. En effet, au lendemain des indépendances, le secteur public ivoirien jouait le rôle de principal pourvoyeur d'emplois. Mais, avec la mise en œuvre des programmes d'ajustements structurels le nombre d'emplois du secteur public a fortement baissé. Cette situation s'est traduite par une baisse des emplois qui a été facilitée par la faible capacité de créations d'emplois du secteur privé formel. Cette situation a conduit, dans un contexte de pressions accrues sur l'offre de travail, au développement des emplois informels et précaires. Ainsi, l'emploi agricole demeure prédominant avec 43,7 % de part de marché, suivi par les services (21,9 %), le commerce (21,3 %), les industries n'employant que 13,1 % de la population occupée.

Par ailleurs, il apparaît ainsi que les jeunes sont les premières victimes du chômage en Côte d'Ivoire. La situation est encore plus défavorable pour les 14-24 ans (environ 13%) et chez les filles (15%). Le chômage des jeunes fait partie de la première forme d'exclusion et contraint les jeunes à être intimement liés à la pauvreté en Côte d'Ivoire. La durée du chômage est supérieure à 3 ans pour 45% des chômeurs âgés de 14-35 ans, ce qui décourage les jeunes et les rend inactifs ou les amène à adopter des stratégies de survie consistant à occuper des emplois précaires faiblement rémunérés dans le secteur informel. En effet, dans ce secteur, 39% des employés n'ont pas de contrat et 13% ont un contrat verbal. De plus, 53,6% des revenus salariaux y sont en dessous du SMIG. En 2013, le taux de sous-emploi des jeunes âgés de 14-35 ans était de 20,5% contre 19,1% pour l'ensemble de la population active.

Il est établi qu'un des obstacles majeurs à l'insertion des jeunes dans le marché du travail découle de l'inadéquation entre les compétences transmises par le système éducatif et celles exigées par les entreprises. Cette dichotomie entre ces deux sphères accentue le chômage des jeunes diplômés. Les formations au niveau universitaire et professionnel n'ont généralement pas connu de grandes réformes pour prendre en compte les exigences du marché de l'emploi qui ont beaucoup évolué de la période des indépendances à nos jours. De ce fait, l'une des conséquences directes du chômage des jeunes est la pauvreté et la vulnérabilité. L'incidence de la pauvreté chez les jeunes en Côte d'Ivoire dépasse les 80%.

Les analyses menées dans le présent policy reposent sur la méthodologie des Comptes de Transferts Nationaux qui a été développée par un ensemble des chercheurs issus de dizaines de pays, réunis sous la direction de Ronald Lee et Andrew Mason. Ils ont établi que la structure par âge de la population influence fortement l'économie des pays. Leur raisonnement se base sur le fait que le comportement économique des individus varie systématiquement au fil de leur cycle de vie. La fréquentation scolaire, la procréation, la participation à la population active ainsi que la productivité, l'épargne et la consommation varient en fonction de l'âge. Dès lors, la transition de la structure par âge de la population influence la population en âge scolaire, active ou retraitée.

Dans ce cadre, Bloom et Sachs (1998), à partir d'estimations sur 77 pays ont montré que l'accroissement d'une année de l'espérance de vie à la naissance en 1965, a apporté 3% de croissance par an du PNB par tête pendant les vingt-cinq années suivantes. Diverses synthèses microéconomiques ont toutefois mis en évidence l'impact négatif, direct et indirect, de la croissance démographique sur le développement économique et social dans un certain nombre de domaines : bien-être des enfants et des ménages, santé, formation du capital humain, emploi et création d'opportunités économiques pour les femmes et les jeunes (Cassen, 1994 ; Nations Unies, 1993). Plus largement, pour Guengant (2007), les modifications de la pyramide des âges en faveur des adultes en âge de travailler, et au détriment des populations dépendantes favorisent une amélioration des niveaux d'éducation et de santé. Ces progrès de l'éducation et de la santé entraînent une diminution du chômage et du sous-emploi, un accroissement de la productivité du travail et une rupture du cycle intergénérationnel de la pauvreté.

Il faut cependant noter que dans le cas des pays subsahariens, la jeunesse de la population demeure une charge avant d'être une ressource. En effet, le modèle de changement démographique habituellement suivi par les autres régions du monde est souvent en panne dans les pays africains, du fait d'une santé déficiente, d'un faible niveau technologique et d'un haut degré de dépendance (Clapham, 2006).

Le dividende démographique ne peut être atteint que si les compétences acquises se traduisent par une activité productive. En effet, si de nombreux jeunes ne peuvent pas trouver d'emploi et avoir un revenu satisfaisant, l'explosion

démographique de cette tranche de la population pourrait nuire à la croissance économique. L'expérience de nombreux pays a montré qu'une population importante de jeunes si, elle est exploitée, peut être en faveur d'une croissance économique et améliorer la vie des jeunes d'aujourd'hui et de demain.

Résultats d'estimations

- **Un taux de chômage relativement faible et marqué par une prépondérance des emplois non salariés (75%)**

Le revenu du travail est une mesure composite qui combine à la fois les valeurs des hommes et des femmes et qui reflète les variations du salaire par heure, du temps de travail, du chômage et de la participation au marché du travail. Ainsi, les profils de revenu du travail reflètent la variation de l'âge à la productivité, de l'âge d'entrée à la retraite de la population active, du taux d'activité des femmes et des caractéristiques économiques spécifiques des marchés du travail : par exemple, le travail des enfants, les lois sur la retraite obligatoire, les politiques en matière de congés de famille, et les systèmes de rémunération.

Le revenu est le principal déterminant de la consommation. Le revenu du travail est intrinsèquement de deux types : (i) celui issu de l'emploi salarié et (ii) celui issu de l'emploi indépendant. Les ressources que constitue le revenu du travail sont ainsi liées à la composition par âge et par sexe de la population mais dépendent également des performances économiques du moment. Ainsi, le revenu du travail est à la fois un reflet de la structure démographique et des performances économiques du pays.

En Côte d'Ivoire, la structure de l'emploi est telle que 94,7 % de la main d'œuvre est en emploi. Le chômage ne concerne donc que 5,3 % de la population en âge de travailler. Il convient cependant de signaler que seul 25,1 %¹ de l'ensemble des emplois est salarié en Côte d'Ivoire.

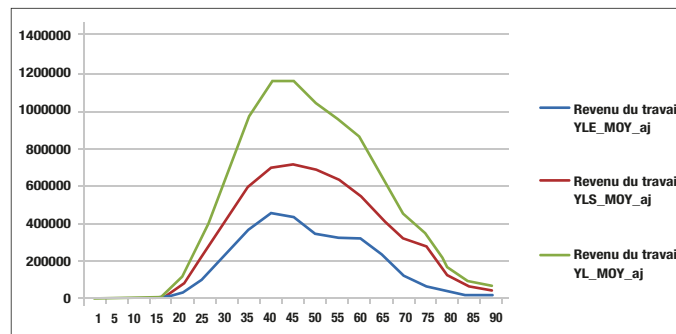


¹ ENSETÉ, 2015

- **Une prédominance de l'auto-emploi domine dans le revenu du travail**

En Côte d'Ivoire, l'analyse des composantes du revenu moyen (Graphique 1) montre que, de 15 à 90 ans, le revenu de l'auto-emploi domine largement le revenu du travail salarié. En effet pour la population jeune de 15-25 ans le revenu moyen du travail salarié est 72 686 FCFA alors que celui de l'auto emploi s'établit à 154 013 FCFA. De même, pour la population âgée de 26-35 ans le revenu de l'auto emploi s'élève en moyenne à 515 082 FCFA contre 304 579 FCFA pour revenu salarié. De manière globale, le maximum de revenu moyen par âge (1 171 722 FCFA) est atteint par les ivoiriens à 40 ans. Par ailleurs, le revenu minimum garanti est de 600 000 FCFA. Il faut noter que c'est seulement à 27 ans en moyenne qu'un ivoirien arrive à atteindre ce niveau minimal par son travail.

Graphique 1 : Composantes du revenu du travail

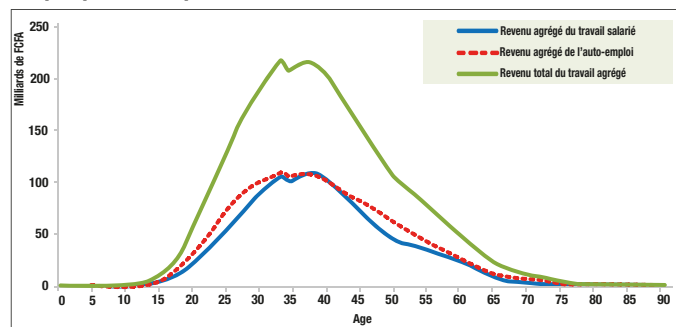


Source : ONP, Equipe NTA, CREFAT-CREG 2016

L'analyse du graphique 2 révèle qu'en Côte d'Ivoire, au niveau macroéconomique, les revenus issus de l'auto emploi sont élevés en comparaison à ceux provenant du travail salarié et ce, pour différentes tranches d'âge. Une telle situation laisse présager une très importante capacité d'absorption du secteur informel en Côte d'Ivoire. Ainsi, le revenu de l'auto-emploi est globalement supérieur au revenu salarial de 20 ans à 35 ans puis de 45 ans à environ 60 ans.

C'est seulement, entre 35 ans et 45 ans que les deux revenus s'équilibrent au plan global. Cette dernière tranche, qui s'étale sur une dizaine d'années, correspond aussi à la période du cycle de vie au cours de laquelle les ressources sont les plus mobilisées par la population. On peut donc conclure que l'auto emploi reste une aubaine à exploiter par les politiques, dans la mesure où il offre des opportunités réelles pouvant améliorer les conditions de vie des populations.

Graphique 2 : Composantes du revenu du travail

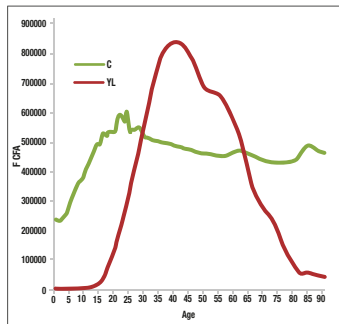


Source : ONP, Equipe NTA, CREFAT-CREG 2016

• **Une jeunesse déficitaire**

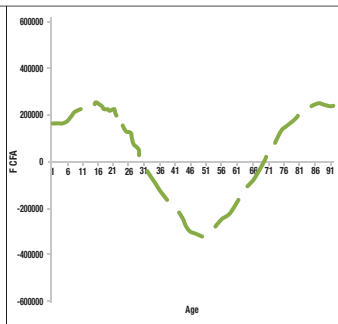
Le déficit de cycle de vie permet de mesurer la contribution des classes d'âge effectivement actives au financement de la consommation des classes d'âges inactives. Il représente la différence entre les profils de consommation et les profils de revenu du travail pour chaque individu d'un âge donné. On observe donc soit un excédent lorsque la rémunération du travail excède la consommation, soit un déficit dans le cas contraire.

Graphique 3 : Consommation et revenus : profils individuels moyens en 2014



Source : ONP, Equipe NTA, CREFAT-CREG 2016

Graphique 4 : Déficit du cycle de vie par moyenne d'âge en 2014



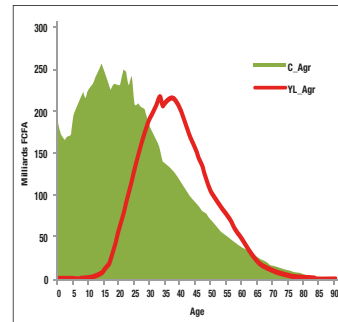
L'étude des déficits et des excédents aux différents âges permet ainsi de mesurer le poids relatif des générations et les éventuelles inégalités qui existent entre elles. Elle permet également d'apprécier le volume des transferts dont bénéficient respectivement les jeunes qui ne participent pas encore au marché du travail et les seniors qui en sont sortis.



Pour ce qui est des jeunes ivoiriens, il ressort que la consommation dépasse le revenu du travail entre 0 et 28 ans. Les individus appartenant à cette tranche d'âges consomment plus qu'ils ne produisent. L'âge moyen à partir duquel les individus deviennent des producteurs nets, c'est-à-dire l'âge auquel ils produisent plus qu'ils ne consomment est estimé à 29 ans. Pour la période de 0-28 ans correspondant à celle de l'enfance et de la jeunesse, le déficit maximal est observé à l'âge de 16 ans et s'élève à 588 396 francs CFA. Si l'on raisonne de façon agrégée, c'est-à-dire lorsqu'on prend en compte la structure par âge de la population ivoirienne pour l'année 2014, le surplus généré par les individus de 29 à 63 ans

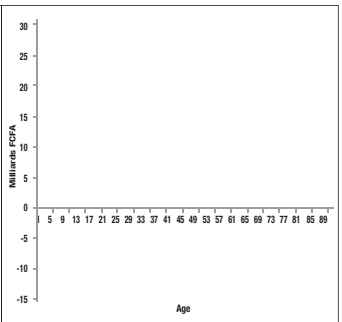
s'élève à 2367,2 Milliards de CFA, soit 14% du PIB. Ce surplus est transféré aux enfants et aux jeunes de 0-28 ans de même qu'aux personnes âgées de 64 ans et plus. Les jeunes de moins de 29 ans, du fait de leur importance numérique (67,4% de la population totale en 2014) et de leurs besoins, notamment en santé et en éducation, consomment une part très importante des revenus produits par les travailleurs effectifs.

Graphique 5 : Consommation et revenus : profils individuels moyens en 2014



Source : ONP, Equipe NTA, CREFAT-CREG 2016

Graphique 6 : Déficit du cycle de vie par moyenne d'âge en 2014



Cette situation traduit une demande sociale évaluée à 6200,2 milliards de francs CFA (36,6% du PIB) en 2014 qui est plus de deux fois supérieure à l'excédent dégagé par la population des producteurs effectifs. Ce qui conduit à un déficit total estimé à 3833 milliards de F CFA pour la Côte d'Ivoire en 2014, soit 22,6% du PIB. Par ailleurs, les durées des périodes de dépendance sont égales à 29 ans pour la population jeune (0 à 28 ans). Les besoins de financement associés à cette période de déficit ne sont pas couverts par la période de surplus aux âges adultes.

• **Une jeunesse précocement productive**

En considérant que la jeunesse productive est représentée par les individus dont l'âge est compris entre 8 et 14 ans, on peut observer à travers le profil agrégé du revenu, qu'un montant variant de 591 224 107 FCFA à 7 594 896 273 FCFA est obtenu par l'ensemble des individus de cette tranche d'âge. Il est essentiellement généré par l'auto-emploi. Ces chiffres globaux relativement importants sont le fait du nombre élevé de personnes appartenant à ce groupe d'âge. Ce type de revenu, même s'il permet de soutenir la consommation d'une part non négligeable de la population, peut paraître inadmissible et pourrait disparaître au fil des années, car provenant du travail des enfants.



Implications de politiques publiques

A court terme

Le chômage des jeunes est une problématique majeure dans tous les pays du monde et suscite un grand intérêt parce que des taux de chômage élevés peuvent bloquer le développement à long terme d'un pays (Bloom et al 2010). Ceci s'explique par le fait que le chômage des jeunes limite la capacité d'un pays à récolter les dividendes démographiques.

- Orienter les politiques d'investissement de création d'emploi vers des secteurs permettant de recevoir des revenus non salariaux de manière continue.

Prendre des dispositions pratiques pour mieux réglementer le secteur informel.

- Prendre des mesures en vue de résoudre la problématique du travail des enfants conformément aux dispositions légales.

A long terme

- Mener des politiques plus ciblées à l'endroit des jeunes personnes afin de réduire leur forte dépendance.
- Poursuivre la lutte contre le travail des enfants surtout en milieu rural par l'accélération de la mise en oeuvre de la politique de gratuité de l'école pour tous.

Engager une campagne nationale de sensibilisation sur le travail des enfants et la gratuité de l'école, et faire l'état des lieux en matière d'actions de répression contre le travail des enfants.

Ce document a été réalisé sous la supervision technique de Dr Hinin Moustapha, Directeur Général de l'Office National de la Population (ONP) avec l'Appui de l'Equipe Nationale des Experts en Compte des Transferts Nationaux, du Centre Régional d'Economie et de Finances Appliquées de Thiès (CREFAT) et du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA).

Références Bibliographiques

République de Côte d'Ivoire, 2016. « *Plan National de Développement (PND) 2016-2020* », Rapport.

République de Côte d'Ivoire, 2016. « *Politique nationale de la Jeunesse(PNJ) 2016-2020* », Rapport.

République de Côte d'Ivoire / Ministère du Plan et du Développement, 2016. « *Profil du Dividende démographique de la Côte d'Ivoire* ».

Bureau International du Travail, 2015. « *Vers un développement inclusif et durable en Afrique grâce au travail décent* ».

Agence Française de Développement / Banque Mondiale, 2014. « *L'emploi des jeunes en Afrique subsaharienne* », Forum sur le développement de l'Afrique.

République de Côte d'Ivoire / Ministère du Plan et du Développement, 2014. « *Rapport du Recensement General de la Population et de l'Habitat de la côte d'Ivoire* ».

UNFPA, 2014. « *Le pouvoir de 1,8 milliards d'adolescents et de jeunes et la transformation de l'avenir* », Etat de la population mondial en 2014. Article, CRDI.

Mason A. et Lee R., 2012. « *Vieillesse de la population et économie générationnelle: principales conclusions* »

Guengant J.P., 2007, « *La démographie africaine entre convergences et divergences* ».

Clapham A., 2006, « *Human rights obligations of non-state actors in conflict situations* », Internaional review of The red cross, volume 88, volume 863.

Bloom, D., Sachs, J., (1998) « *Geography, Demography, and Economic Growth in Africa* », *Brookings Papers on Economic Activity*, n°2.

Cassen R. et AL., 1994, « *Does Aid Work ?* » Clarendon Press, Oxford.



**LA BANQUE
MONDIALE**





***Observatoire Population et Développement
pour le Suivi du Dividende Démographique***

Cocody, Il Plateaux, Rue J 11, lot n° 347, ilot n° 39
28 BP 811 Abidjan 28 - Tél+ 225 22 41 97 80
siteweb : www.onp.gouv.ci